



# Bulletin communal

Numéro 97

Mai 2026

## Sommaire

Convocation Assemblée communale	1
Message du Conseil communal	2
Procès-verbal de l'assemblée communale du 11.12.2025	3-9
Comptes 2025	10-11
Echos du Conseil communal	12-17
Le coin des Sociétés	18-24
Le coin «Santé»	25
Le coin «Parents»	26-27
Le coin «Social»	28-30
Informations diverses	31
Urgences médicales	32



## ASSEMBLEE COMMUNALE

### CONVOCATION

Les citoyennes et citoyens de la commune de Châtonnaye sont convoqués en assemblée communale ordinaire :

**Le 07 mai 2026  
20h00 à la salle A du bâtiment Nucalis**

#### Tractanda :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 11 décembre 2025
2. Comptes 2025
  - présentation
  - préavis de la commission financière
  - approbation
3. Mode de convocation des assemblées communales législature 2026-2031
4. Nomination commission financière - législature 2026-2031
5. Nomination commission naturalisation - législature 2026-2031
6. Nomination commission aménagement – législature 2026-2031
7. Approbation du règlement d'organisation du Conseil communal
8. Approbation des modifications au règlement des finances communales
9. Divers

Le Conseil communal

Les documents relatifs aux objets soumis à l'Assemblée communale sont disponibles sur notre site [www.chatonnaye.ch](http://www.chatonnaye.ch) et au bureau communal

## LE MOT DE LA SYNDIQUE

Avec l'arrivée du printemps, saison de renouveau et d'élan, notre commune se tourne à la fois vers le bilan de l'année écoulée et vers les projets à venir.

Les comptes 2025 se soldent par un déficit, toutefois nettement inférieur à celui inscrit au budget. Ce résultat encourageant est notamment le fruit des efforts menés au sein des associations de district pour développer des synergies et maîtriser les dépenses. Au niveau communal, nous poursuivons une gestion rigoureuse de nos ressources, en veillant à contenir les coûts tout en maintenant des prestations de qualité. Dans ce contexte, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de notre commune pour leur engagement et la qualité de leur travail quotidien au service de la population.

Malgré une autonomie financière limitée et la nécessité de gérer nos moyens avec prudence, notre commune continue d'avancer et de développer des projets concrets. J'ai ainsi le plaisir de vous annoncer l'ouverture prochaine d'un accueil extrascolaire. Dès la rentrée, les enfants de 1H à 4H seront accueillis à Torny, tandis que ceux de 5H à 8H le seront à Châtonnaye.

Ce projet a pu se concrétiser grâce à l'engagement de nombreux partenaires. Je remercie chaleureusement le comité de la Bibliothèque « Aux 1001 Livres » pour leur flexibilité en acceptant de déménager dans les locaux de Cococinel. Cette réorganisation permettra d'offrir un accueil de qualité aux enfants, de répondre aux besoins des familles et de réduire les déplacements entre les différents sites. Mes remerciements s'adressent aussi à M. Olivier Conus pour sa précieuse collaboration dans la mise en place de ce projet. Ma gratitude va également à notre restaurateur M. Bryan Ingold, ainsi qu'à toute son équipe, qui cuisineront l'ensemble des repas de midi.

La prochaine assemblée communale sera un moment particulier, marqué par le départ de M. Eric Demierre et de M. Jean-Paul Rey. Je tiens à leur exprimer toute notre reconnaissance pour leur engagement et leur dévouement au service de la collectivité durant de nombreuses années.

Aux nouveaux élus qui rejoignent nos autorités, Mme Sabrina Erre et M. Michaël Dévaud, j'adresse mes meilleurs vœux de satisfaction et d'épanouissement dans l'exercice de leur fonction ainsi que plein succès dans les responsabilités qui les attendent.

Enfin, merci à vous, chères habitantes et chers habitants, pour votre confiance et votre soutien. Soyez assurés que nous restons pleinement engagés à gérer au mieux les affaires communales, dans un esprit de responsabilité. C'est ensemble que nous faisons vivre notre village et c'est ensemble que nous continuerons à œuvrer pour en préserver la qualité de vie.



Sandrine Goumaz  
Syndique

## Procès-verbal

### Assemblée communale du 11 décembre 2025

---

Mme la Syndique, Sandrine Goumaz, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et salue cordialement les membres de la commission financière et son Président M. Fritz Glauser, les membres du Conseil communal, Sabrina Papaux et Corinne Pasche.

Mme la Syndique confirme que cette assemblée a été convoquée par annonce dans la Feuille officielle N° 48 du 28 novembre 2025, par affichage au pilier public, par publication sur le site [www.chatonnaye.ch](http://www.chatonnaye.ch), sur l'application IGlâne et dans le bulletin communal.

Le Conseil communal est représenté par :

Sandrine Goumaz, Syndique

Jean-Paul Rey, Vice-Syndic

Philippe Bertone, Alain Brahier, Eric Demierre, Jacques Maradan et Guy Vulliemin, Conseillers communaux

Sabrina Papaux, caissière communale

Corinne Pasche, secrétaire communale

Mme la Syndique donne lecture de l'ordre du jour :

#### Tractanda :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 20 mai 2025
2. Budget 2026 -  
Présentation, préavis de la commission financière, approbation
3. Crédit d'investissement – nouvelles cibles Polytronic pour le stand de tir  
Présentation, préavis de la commission financière. approbation
4. Election d'un organe de révision des comptes
5. Règlement communal sur la détention et l'imposition des chiens
6. Secours-Sud Fribourgeois – Modification des statuts
7. Divers

Aucune remarque n'est apportée, Mme la Syndique ouvre l'assemblée et nomme 2 scrutateurs, MM. Olivier Conus et Bernard Sansonnens qui comptent la présence de 60 citoyennes et citoyens (majorité absolue 31).

Mme Goumaz déclare l'assemblée valable et ouvre les débats conformément à l'ordre du jour.

### **1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 20 mai 2025**

Le procès-verbal de l'assemblée du 20 mai 2025 a été publié dans le bulletin communal et reste à disposition à l'administration communale, il n'est donc pas lu.

Mme la Syndique rappelle les points importants de ce procès-verbal et procède au vote. **Le procès-verbal de l'assemblée communale du 20 mai 2025 est approuvé à l'unanimité.**

## 2. Budget 2025

M. Philippe Bertone, Conseiller en charge des finances, présente le budget 2025 qui affiche un excédent de charges de CHF 375'255.62.

	Budget 2026		Budget 2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	513 661.56	194 598.50	533 911.75	187 048.50
Ordre et sécurité publique, défense	132 935.70	43 700.00	136 230.15	43 800.00
Formation	1 583 362.75	192 893.40	1 563 838.70	163 000.04
Culture, sport et loisirs	58 387.54	834.00	56 532.29	834.00
Santé	487 480.20	4 000.00	487 863.90	4 000.00
Prévoyance sociale	544 677.20	1 000.00	478 288.80	3 600.00
Trafic et télécommunications	213 802.63	3 628.42	196 500.43	3 348.42
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	663 872.78	612 549.87	671 902.99	617 434.79
Économie publique	22 811.85	49.00	13 617.90	349.00
Finances et impôts	101 680.00	2 894 163.40	108 434.00	2 828 610.00
<b>Total</b>	<b>4 322 672.21</b>	<b>3 947 416.59</b>	<b>4 247 120.91</b>	<b>3 852 024.75</b>
<b>Résultat</b>	<b>375 255.62</b>		<b>395 096.16</b>	

M. Bertone souligne la stabilité des charges liées et salue les efforts de l'AGR en matière de maîtrise des coûts. Il souligne toutefois que le transfert des charges du canton à la commune se fait ressentir.

### Administration générale

La différence entre le budget et les comptes est principalement due à :

- Diminution des salaires (diminution du temps de travail à la caisse communale (perception des impôts déléguée au Canton).
- Diminution des amortissements dans le secteur informatique et augmentation des charges pour le remplacement de PC, ainsi que l'achat d'un scanner pour le comptage des bulletins de vote. Fêtes des jubilaires 2026 (2 nonagénaires et 1 centenaire)
- Diminution des frais d'entretien des bâtiments
- Travaux sur les canalisations des eaux usées du restaurant
- Rénovation de l'appartement de l'école des filles suite au changement de locataire.

### Ordre, sécurité publique, défense

- Augmentation essentiellement due aux charges liées, particulièrement des curatelles.
- Diminution du taux de travail au contrôle des habitants.

### Formation

Différence causée principalement par les charges liées mais aussi par :

- Le remplacement des cadres de fenêtres en bois du bâtiment Nucalis

### Culture, sport et loisirs

Rien à signaler excepté les frais liés à l'organisation du 1<sup>er</sup> août à Châtonnaye.

### Santé

Pas de changement, les charges liées restent stables.

**Prévoyances sociales**

- L'augmentation des charges résulte de la nouvelle législation visant à renforcer le soutien financier aux familles, notamment à travers les prestations complémentaires AI et AVS. Jusqu'à présent, le Canton assumait 40 % des charges, tandis que les communes prenaient en charge 60 %. À partir de 2026, les communes devront supporter le 80 % des charges.

**Trafic et télécommunications**

- Augmentation de frais liés à l'amélioration du trafic régional des bus
- Achat de poubelles et de sacs pour chiens
- Amortissement pour projet Valtraloc (VALorisation espaces routiers en TRAversée de LOCalités)

**Protection environnement et aménagement du territoire**

- Réfection de 130 mètres de chemin forestier.
- Dès juillet 2026, les eaux usées seront traitées par l'EMB (Epuración Moyenne Broye). Etant donné qu'il s'agit d'une phase de mise en activité, le budget prévu pour la première année de fonctionnement est généreux, entraînant une augmentation significative des charges.

M. Jean-Paul Rey explique que le budget a été élaboré à partir du 01.01.2026. Afin de simplifier l'exercice comptable 2026 et le changement de législature, tous les coûts du 1<sup>er</sup> semestre 2026, liés à notre STEP, seront pris en charge par l'EMB.

M. Rey présente la modification des tarifs, adoptée par le Conseil communal en séance du 09.11.2025 ; la taxe d'exploitation passera à Frs. 1,50, la taxe liée au m<sup>2</sup> à Frs. 0.15 multipliée par l'indice au m<sup>2</sup> et la taxe de base à Frs. 35.-/équivalent habitant.

**Finances et impôts**

Prudence pour établir le budget élaboré sur la base du budget cantonal.

- Personnes physiques : augmentation par rapport au budget 2025 sans prendre en considération les corrections des années précédentes
- Contribution immobilière, gains immobiliers et mutations : moyenne sur 10 ans en tenant compte des rentrées d'impôts sur les chiens.
- Diminution de la prérestitution qui génère un excédent de charges.

M. Bertone termine en remerciant Sabrina Papaux pour son excellent travail et pour son implication dans l'introduction de MCH2 et souligne qu'elle compte cette année, 10 ans d'activités.

Mme Goumaz remercie M. Bertone pour la présentation du budget et invite l'assemblée à poser des questions.

*M. Marcel Gremaud demande sur quelles bases ont été calculées les dépenses liées alors que le budget du canton n'est pas définitif.*

M. Bertone indique que le budget a été élaboré sur la base des charges liées communiquées par les différentes associations. Les chiffres tiennent uniquement compte d'une augmentation d'un palier supplémentaire au 01.01.2026 mais pas d'augmentations de salaires.

Mme Goumaz précise que le référendum en cours annule toutes les décisions du Canton. Le Conseil a cependant tenu compte de l'éventuelle augmentation de la participation des communes aux charges liées (la planification des charges liées du district est préparée en collaboration avec l'AGR, le CO et le RSG).

*M. Marcel Gremaud relève que le budget est déficitaire de CHF 375'000.- et demande quelles sont les limites déficitaires ?*

M. Bertone indique que tant que le capital propre est couvert, aucune restriction jusqu'au 1,7 millions disponibles.

*M. Marcel Gremaud est surpris de constater une augmentation de 20% pour l'encaissement des impôts par le Canton.*

M. Bertone indique que les prestations ne sont pas identiques et se basent uniquement sur les acomptes et non sur les décomptes. En 2024, la Commune avait encore la charge de l'envoi des acomptes. La reprise des tâches par le Canton est faite de manière progressive.

*M. Roland Rey constate que les finances de la commune présentent un déficit et propose de supprimer les cadeaux destinés aux nonagénaires (étant lui-même nonagenaire en 2026, l'assemblée réagit avec amusement).*

Madame Goumaz souligne que le budget présente un déficit, en tenant compte de charges majorées. Elle espère cependant atteindre un équilibre financier.

*M. Marc Débieux demande si une analyse est prévue pour équilibrer le budget.*

M. Bertone indique qu'aucune augmentation d'impôts n'est prévue jusqu'en 2029 (Pas d'investissements ni d'amortissements importants).

*M. Claude-Alain Pittet demande si les frais des EMS et du CO sont inclus.*

Mme Goumaz répond par l'affirmative.

*M. Marcel Gremaud relève que CHF 9'000.- sont prévus pour l'achat de poubelles pour chiens et souhaite connaître la quantité de poubelles prévue.*

M. Guy Vuillemin indique qu'actuellement 16 endroits ont été définis et le coût dépendra du modèle de poubelles. Le but n'est pas de dépenser la totalité du budget mais trouver un compromis entre le financement et la qualité du matériel.

La parole n'est plus demandée, Mme la Syndique remercie M. Bertone et Mme Papaux et propose à M. Fritz Glauser, Président de la Commission financière, de donner lecture du rapport et du préavis.

#### **Préavis de la commission financière**

M. Fritz Glauser formule un commentaire personnel concernant la limite de 5% du déficit : La règle du 5 % de déficit avant l'introduction du MCH2 (Modèle Comptable Harmonisé 2) permettait une dérogation exceptionnelle si le déficit n'excédait pas 5 % des produits de fonctionnement ; cette règle n'est plus en vigueur avec le MCH2, qui privilégie désormais la capacité d'absorption par les fonds propres non affectés. La plupart des charges liées concernent les charges relatives aux associations de la Glâne. Ces frais ne dépendent donc pas du référendum en cours concernant le budget cantonal.

Il poursuit en indiquant que la Commission financière s'est réunie le 27 novembre afin de procéder à l'examen du budget communal 2026. Le budget a été présenté de manière claire et précise. La Commission financière salue l'énorme travail effectué par M. Bertone et Mme Papaux pour l'établissement de ce budget. Malgré une gestion rigoureuse des dépenses, le budget 2026 est présenté avec un déficit de CHF 375'255.62. La commission financière apprécie la prudence avec laquelle ce budget a été établi et, au vu des précédents exercices, la commission émet un préavis favorable pour accepter le budget tel que présenté.

M. Glauser ajoute que pour les derniers exercices, le budget a été à plusieurs reprises déficitaire pour finalement présenter des comptes positifs.

Mme la Syndique remercie M. Glauser et passe au vote à main levée : **le budget 2026 est accepté à l'unanimité.**

Mme Goumaz remercie l'assemblée pour la confiance témoignée et assure que le Conseil fera son possible pour limiter les dépenses.

### **3. Demande de crédit d'investissement : nouvelles cibles Polytronic pour le stand de tir : CHF 100'000.-**

M. Eric Demierre donne quelques explications concernant la ciblerie. L'installation électrique de la ciblerie date de 1986. Les cibles Polytronic ont été installées en 1992 et ont nécessité quelques réparations en 2002. Actuellement, les pièces de rechanges ne sont plus disponibles ; le Conseil communal soumet donc, pour approbation, un investissement de CHF 100'000.- pour le remplacement de 6 cibles de tir, en précisant que la participation de la Société de Tir s'élève à CHF 40'000.-. Le montant effectif à la charge de la Commune sera donc de CHF 60'000.-.

La parole n'est pas demandée, Mme la Syndique passe la parole à la Commission financière.

#### **Préavis de la commission financière**

M. Glauser indique que la Commission financière émet un préavis favorable concernant cet investissement, financé par le ménage communal.

*Mme Joëlle Plancherel précise que les communes sont astreintes à proposer des lignes de tir et que toutes les sociétés qui tirent à la Montagne de Lussy cotisent CHF 16'000-/année à ArmaSuisse.*

*Mme Claudine le Borgne demande s'il y a possibilité d'obtenir des subventions fédérales.*

Mme Plancherel répond par la négative car la loi impose aux communes de proposer un tel équipement.

*M. Claude-Alain Pittet intervient pour savoir si d'autres sociétés envisagent de venir tirer à Châtonnaye.*

*Mme Plancherel indique que le bâtiment a été prévu pour 2 sociétés, soit la Société de Tir de Middel si la fusion avait eu lieu.*

La parole n'est plus demandée, Mme Goumaz passe la demande de crédit d'investissement en votation : Le crédit d'investissement est accepté par 54 oui et 0 non.

### **4. Election d'un organe de révision des comptes**

Mme Goumaz explique que l'organe actuel de révision externe des comptes a terminé son mandat et que la loi exige que deux propositions d'offres soient soumises à la Commission financière. Le Conseil communal a soumis l'offre de la fiduciaire Butty SA à Ursy d'un montant de CHF 4'950.- et de Axalta à Guin pour un montant de CHF 7'000.-. Elle donne la parole à M. Glauser pour le préavis de la Commission financière.

M. Glauser indique que la Commission propose d'attribuer ce mandat à la fiduciaire Butty SA à Ursy et Mme Goumaz passe la proposition en votation. **L'assemblée accepte la proposition par 58 oui et 2 abstentions.**

M. Glauser reprend la parole au nom de la Commission financière pour féliciter le Conseil communal et Sabrina Papaux pour l'excellent travail accompli tout au long de l'année. Il remercie également Sabrina Papaux pour ses 10 années d'activité au sein de la Commune.

### **5. Règlement communal sur la détention des chiens**

Mme Goumaz indique, qu'à la demande de plusieurs citoyens, le Conseil communal a élaboré un règlement communal sur l'imposition et la détention des chiens qu'il soumet à l'assemblée pour approbation.

Elle donne la parole à M. Guy Vulliemin qui explique en détails ce nouveau règlement. Il précise également que chaque chien doit être répertorié sur le programme AMICUS et qu'il y a actuellement 85 chiens enregistrés à Châtonnaye.

*M. Pascal Rey relève que, selon son calcul, les frais administratifs semblent peu élevés par rapport à la taxe. Il serait donc judicieux d'adapter le montant.*

M. Vulliemin indique que le montant de la taxe a été fixé en regard des taxes perçues par les communes voisines. Il propose de présenter le décompte des frais et des heures d'édilité, établi après une année de fonctionnement.

*Mme Catherine Rouiller demande si des poubelles sont également prévues en forêt.*

M. Vulliemin indique qu'il tient à disposition la liste des emplacements prévus.

*Mme Claudine Le Borgne s'étonne qu'un impôt soit perçu avant la mise en place des poubelles.*

M. Vulliemin répond que la Commune n'envisage pas de dépenses avant l'acceptation du règlement par l'assemblée de commune.

La parole n'est plus demandée, Mme la Syndique passe en votation.

L'assemblée accepte le règlement communal sur la détention des chiens par 51 voix et 0 non.

## **6. Secours-Sud Fribourg – Modifications des statuts**

M. Alain Brahier parcourt les modifications des statuts de Secours-Sud qui doivent être validées par l'assemblée communale.

Mme la Syndique passe au vote et **l'assemblée accepte ces modifications de statuts par 58 voix et 0 non.**

## **7. Divers**

### **CARC - Club Athlétique Romont Condemina – Parcours jaune**

M. Eric Demierre communique que le parcours jaune du CARC, tracé dans les années 80, traverse plusieurs communes mais n'a jamais été officialisé. La plupart des propriétaires des parcelles concernées souhaitent donc pas maintenir ce parcours s'il n'est pas sécurisé. Actuellement le Club n'a pas les moyens financiers pour entretenir ce tracé et a donc décidé de le débaliser. Les travaux sont en cours et seront terminés en 2026.

### **Epuration Moyenne Broye (EMB)**

Jean-Paul Rey donne quelques précisions concernant l'avancement du projet EMB. Le chantier se situe sur la STEP actuelle de Lucens et la mise en fonction aura lieu à la mi 2026.

*M. Michel Morisset s'étonne du choix du site en amont de certaines communes et demande comment sont remontées les eaux usées.*

M. Rey indique que les boues de notre STEP seront acheminées sur le réseau de Trey et remontées à l'aide de pompes jusqu'à Lucens. Il ajoute que le dénivelé de la vallée de la Broye est trop peu important et ne permettrait pas l'évacuation sans l'aide de pompes. Il précise également que l'emplacement a été défini à Lucens car les trois quarts des boues proviennent de communes en amont.

*M. Claude-Alain Pittet s'interroge sur l'avenir de la STEP de Châtonnaye*

M. Rey indique que le budget EMB comprend le démantèlement des STEP actuelles. Les bassins seront démontés et remblayés. Le bâtiment de Châtonnaye sera conservé avec quelques modifications.

*M. David Fähndrich demande si une valorisation énergétique des boues est prévue.*

M. Rey indique que les tractations sont en cours avec le CAD (chauffage à distance).

### **Nouveaux horaires CarPostal**

M. Jean-Paul Rey donne des précisions concernant les nouveaux horaires en vigueur dès le 14.12.2025.

La décision de fermer la gare de Rosé et la remplacer par un arrêt en gare d'Avry, implique que le bus Romont-Sédeilles-Avry par Villaz-St-Pierre, ne fera plus le détour par Sédeilles mais circulera directement de Villaz-St-Pierre – Châtonnaye -Avry.

Il relève également l'augmentation du nombre de bus, notamment en soirée, et incite la population à utiliser ces bus afin de pérenniser les lignes.

M. Rey passe la parole à M. Alain Brahier pour quelques précisions concernant les arrêts de bus.

M. Brahier indique que la suppression du crochet par Sédeilles a nécessité la création d'un nouvel arrêt de bus. Il est provisoirement situé sur la route de Villarimboud à hauteur du Pré Terrapon mais doit encore être soumis au Service de la Mobilité pour approbation. Dans le cadre du PAD Pré Terrapon, cet emplacement valorise le nouveau quartier et permet de conserver un arrêt au bas du village.

*M. Simon Benedetti demande si le parking P&R de Rosé est payant et relève que selon le trafic, le temps nécessaire pour arriver en gare d'Avry est en nette augmentation par rapport à Rosé.*

M. Rey confirme que le P&R, situé le long de la route de Rosé et payant et précise que le service de la Mobilité a établi le nouvel horaire en conservant une marge de temps qu'il juge suffisante.

*Mme Carmen Gremaud demande si l'arrêt de bus est prévu sur chaussée.*

M. Brahier indique que le Conseil avait prévu un arrêt hors chaussée mais les normes en vigueur concernant la longueur d'un quai ne permettent pas de construire un arrêt hors chaussée. Il ajoute que l'objectif du Service de la Mobilité est le ralentissement du trafic.

M. Rey précise que cette décision est impactée par les travaux prévus, d'ici 2030, sur les voies entre Rosé et Fribourg. Lorsque les travaux seront terminés, il y aura probablement des trains toutes les 15 minutes, ce qui pourrait permettre de réintégrer le crochet par Sédeilles.

### **Ramassage des sapins de Noël**

M. Guy Vulliemin indique que le ramassage est prévu, sur inscription, le lundi 12 janvier.

La parole n'est plus demandée, Mme la Syndique remercie ses collègues, Sabrina Papaux, Corinne Pasche, les 2 scrutateurs qui ont été particulièrement sollicités, ainsi que toutes les personnes présentes. Elle ajoute que le Conseil communal a été invité à l'élection de M. Pierre-André Page à la Présidence du Conseil national et souligne la grande satisfaction de partager ce moment significatif et la fierté de voir un citoyen de Châtonnaye accéder à cette fonction. Elle termine en souhaitant de belles et joyeuses Fêtes de fin d'année à toutes et tous et invite l'assemblée à partager un verre au Restaurant de la Croix Blanche.

L'assemblée est levée à 21h30.

Corinne Pasche  
Secrétaire communale

## COMPTES 2025

Le détail des comptes est disponible sur notre site internet : [www.chatonnaye.ch](http://www.chatonnaye.ch) ou au bureau communal

	Comptes 2025		Budget 2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>Administration générale</b>	<b>532 937.12</b>	<b>199 960.60</b>	<b>533 911.75</b>	<b>187 048.50</b>
Législatif et exécutif	77 773.90	0.00	84 502.23	0.00
Service généraux	455 163.22	199 960.60	449 409.52	187 048.50
<b>Ordre et sécurité publics, défense</b>	<b>131 181.10</b>	<b>42 160.85</b>	<b>136 230.15</b>	<b>43 800.00</b>
Questions juridiques	77 204.15	2 847.95	78 278.00	3 700.00
Service du feu	50 338.40	39 312.90	54 098.00	40 100.00
Défense	3 638.55	0.00	3 854.15	0.00
<b>Formation</b>	<b>1 598 839.62</b>	<b>255 029.64</b>	<b>1 563 838.70</b>	<b>163 000.04</b>
Scolarité obligatoires	1 454 045.42	255 029.64	1 419 728.10	163 000.04
Ecoles spécialisées	133 596.05	0.00	135 110.60	0.00
Formation professionnelle initiale	11 198.15	0.00	9 000.00	0.00
<b>Culture, sport et loisirs</b>	<b>61 193.44</b>	<b>834.00</b>	<b>56 532.29</b>	<b>834.00</b>
Culture, autres	28 479.95	0.00	26 192.00	0.00
Médias	56.80	0.00	200.00	0.00
Sport et loisirs	32 656.69	834 .00	30 140.29	834.00
<b>Santé</b>	<b>442 672.35</b>	<b>3 444.95</b>	<b>487 863.90</b>	<b>4 000.00</b>
Hôpitaux, EMS	290 880.90	0.00	324 332.85	0.00
Soins ambulatoires	145 036.55	0.00	157 531.05	0.00
Prévention	6 754.90	3 444.95	6 000.00	4 000.00
<b>Prévoyances sociale</b>	<b>422 393.04</b>	<b>3 984.00</b>	<b>478 288.80</b>	<b>3 600.00</b>
Invalidité	249 464.15	0.00	253 730.95	0.00
Vieillesse et survivants	7 489.75	1 002.00	9 491.05	1 000.00
Famille et jeunesse	88 816.94	2 982.00	109 243.90	2 600.00
Chômage	15 910.00	0.00	16 002.50	0.00
Aide sociale et domaine de l'asile	60 712.20	0.00	89 820.40	0.00
<b>Trafic et télécommunications</b>	<b>202 571.25</b>	<b>6 194.37</b>	<b>196 500.43</b>	<b>3 348.42</b>
Circulation routière	145 242.65	4 186.37	133 308.43	2 948.42
Transports publics	57 328.60	2 008.00	63 192.00	400.00

	Comptes 2025		Budget 2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>Protection environnement et aménagement du territoire</b>	<b>692 892.22</b>	<b>635 633.32</b>	<b>671 902.99</b>	<b>617 434.79</b>
Approvisionnement en eau	152 141.46	152 141.46	128 293.87	128 293.87
Traitement des eaux usées	198 679.43	198 679.43	209 687.32	209 687.32
Gestion des déchets	274 448.55	264 425.18	265 289.14	257 031.20
Aménagements	32 801.69	18 461.37	34 785.17	20 946.52
Lutte contre la pollution de l'environnement	2 222.55	0.00	3 520.00	0.00
Protection de l'environnement et autres	13 124.39	1 925.88	14 583.59	1 475.88
Aménagement du territoire	19 474.15	0.00	15 743.90	0.00
<b>Economique publique</b>	<b>12 564.35</b>	<b>4 949.00</b>	<b>13 617.90</b>	<b>349.00</b>
Agriculture	1 000.00	0.00	1 300.00	300.00
Sylviculture	2 782.50	4 949.00	2 750.00	49.00
Tourisme	9 060.25	0.00	9 194.55	0.00
Industrie, artisanat, commerce	-278.40	0.00	373.35	0.00
<b>Finances et impôts</b>	<b>142 182.59</b>	<b>2 948 831.89</b>	<b>108 434.00</b>	<b>2 828 610.00</b>
Impôts	50 820.45	2 482 404.90	15 700.00	2 379 789.00
Péréquation financière intercommunale	0.00	293 621.00	0.00	293 621.00
Part aux recettes sans affectations, autres	1 924.60	76 984.60	2 000.00	71 500.00
Administration de la fortune et de la dette	89 437.54	30 195.68	90 734.00	30 900.00
Redistribution	0.00	0.00	0.00	300.00
Postes non ventilables	0.00	65 625.71	0.00	52 500.00
<b>Total</b>	<b>4 239 427.08</b>	<b>4 101 022.62</b>	<b>4 247 120.91</b>	<b>3 852 024.75</b>
<b>Excédent / Perte</b>	<b>138 404.46</b>		<b>395 096.16</b>	



**843 habitants au 31.12.2025**

63 Arrivées  
8 Naissances  
4 Décès  
87 Départs

## ECHOS DU CONSEIL COMMUNAL

Cher Eric, Cher Jean-Paul,

C'est autour d'un point commun qui vous rassemble tous les deux – l'attachement à la terre et au travail bien fait – que nous souhaitons aujourd'hui vous adresser un sincère merci. À votre manière, vous avez chacun cultivé et fait grandir notre commune.



Cher Eric, tu termines ton engagement après 5 années d'activité. Durant ce mandat, tu as fait preuve d'un investissement constant et d'un réel sens des responsabilités dans la gestion de tes dicastères. Ton implication dans les dossiers liés aux bâtiments communaux mérite d'être particulièrement saluée. Le suivi du stand de tir, tout comme la rénovation du café-restaurant de la Croix-Blanche, témoignent de ton sérieux, de ta rigueur et de ton attachement à notre commune. Merci pour ton engagement et pour la qualité du travail accompli.



Cher Jean-Paul, dit Paulet, à toi qui quittes tes fonctions après 15 années au service de la collectivité, nous adressons un hommage tout particulier. Entré au conseil communal le 18 avril 2004, ton parcours force le respect. À l'image d'un agriculteur qui connaît chaque parcelle de son domaine, tu as acquis, au fil des années, une connaissance précieuse et approfondie de notre commune, devenant une véritable référence. Ton travail dans le dicastère de l'aménagement et des constructions a durablement contribué au développement de notre territoire. Plus récemment, ton engagement dans des projets majeurs liés à l'eau et à l'épuration, notamment au sein du GAGN (Groupement d'Adduction d'eau de la Glâne Nord) en tant que président et de l'EMB (Epuraton Moyenne Broye) comme membre du comité stratégique, illustre une fois encore ton dévouement et ta vision à long terme.

À vous deux, nous adressons nos plus sincères remerciements pour votre engagement, votre disponibilité et votre précieuse contribution à la vie communale. Vous laissez une empreinte durable, faite de travail accompli et de projets menés à bien.

Nous vous souhaitons le meilleur pour la suite, avec, nous l'espérons, davantage de temps pour profiter de vos proches et de vos passions.

Avec toute notre reconnaissance et notre amitié.

Vos collègues du Conseil communal

## POLICE DES CONSTRUCTIONS

### Permis de construire délivrés

**Serrano Antonio et Marie-José**

**Impasse des Chaffeirus 16 – 112RF**

Remplacement d'une chaudière à gaz par une PAC air/eau extérieure  
Permis de construire délivré le 17 novembre 2025

**Dougoud René et Daniela**

**Route de la Brévire 15a - 264RF**

Pose d'un silo de stockage (machines)  
Permis de construire délivré le 15 décembre 2025

**Mathieu Michel et Marie-Pierre**

**Route du Pré Terrapon 19 – 71RF**

Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur extérieure  
Permis de construire délivré le 05 janvier 2026

**Oulevay Pascal et Alix**

**Route du Pré Terrapon 13 - 68RF**

Remplacement du chauffage par une pompe à chaleur extérieure.  
Permis de construire délivré le 23 février 2026

**Le Borgne Gilles et Claudine**

**Impasse des Chaffeirus 8 – 114RF**

Installation d'une pompe à chaleur extérieure  
Permis de construire délivré le 23 mars 2026

### Autorisations délivrées

**Monney Josiane**

**Impasse de Chaffeirus 15 –122RF**

Pose de 44.91 m2 de panneaux solaires  
Autorisation délivrée le 19 janvier 2026

### Permis d'occuper délivrés

**Gillon René et Marie-Claire et Jolliet Jean-Michel, Eric et Patrick**

**Route des Roches 26 - parcelle 333RF**

Mise en conformité pour le remplacement de l'installation de chauffage à mazout par une PAC  
Permis d'occuper délivré le 10 novembre 2025



### RAPPEL

Toutes demandes de permis de construire et demandes préalables doivent être saisies sur l'application de gestion des demandes de permis de construire du Canton de Fribourg : [www.friac.fr.ch](http://www.friac.fr.ch)



Adresse :  
Commune de Villaz  
Route de la Gare 14  
1690 Villaz-st-Pierre

## Information sur la qualité de l'eau potable dans le réseau

Conformément à l'article 5 de l'ordonnance du DFI du 16 décembre 2016 sur l'eau potable, toute personne exploitant des infrastructures d'eau potable pour la redistribution est tenue d'informer les consommateurs, au moins une fois dans l'année et de manière exhaustive, concernant la qualité de l'eau potable. L'information ci-dessous concerne l'eau distribuée par le réseau du Groupement d'adduction d'eau de la Glâne Nord (GAGN), durant la période du 01.01.2025 au 31.12.2025.

### Qualité microbiologique et chimique :

83 échantillons ont été prélevés dans le réseau de distribution à divers moments de l'année et à divers endroits alimentés par le groupement. Toutes les analyses répondaient aux exigences légales de point de vue chimique et microbiologique.

Les résultats des analyses peuvent être consultés sur demande.

### Dureté totale de l'eau :

La dureté totale de l'eau varie de 32 à 38 °F (degrés français) pour l'eau provenant des sources et des puits. En fonction du mélange des eaux de sources et des réseaux tiers (Romont, Montagny), ainsi que selon la période de l'année, la dureté totale dans le réseau varie de 32 à 38°F (degrés français).

### Teneur en nitrate :

La teneur en nitrate varie entre 1 et 36 mg/l pour l'eau provenant des sources et des puits. En fonction du mélange des eaux de sources et des réseaux tiers (Romont, Montagny), ainsi que selon la période de l'année, la teneur en nitrate dans le réseau varie entre 6 et 34 mg/l. La tolérance légale est de 40 mg/l.

### Provenance de l'eau :

L'approvisionnement en eau se fait par plusieurs captages (*La Côte* à Lussy, *Rialet* et *Les Noutes* à Middel et *Praly* à Grandsivaz/Corserey), ainsi que par les puits *Au Bois* et *En Cudré* à Villaz-St-Pierre et le puits du *Grand-Marais* à Tornay-le-Grand, (uniquement pour la défense incendie).

Le groupement bénéficie également de liaisons avec les réseaux d'eau potable de Romont et de Montagny via des chambres de raccordement.

### Traitement :

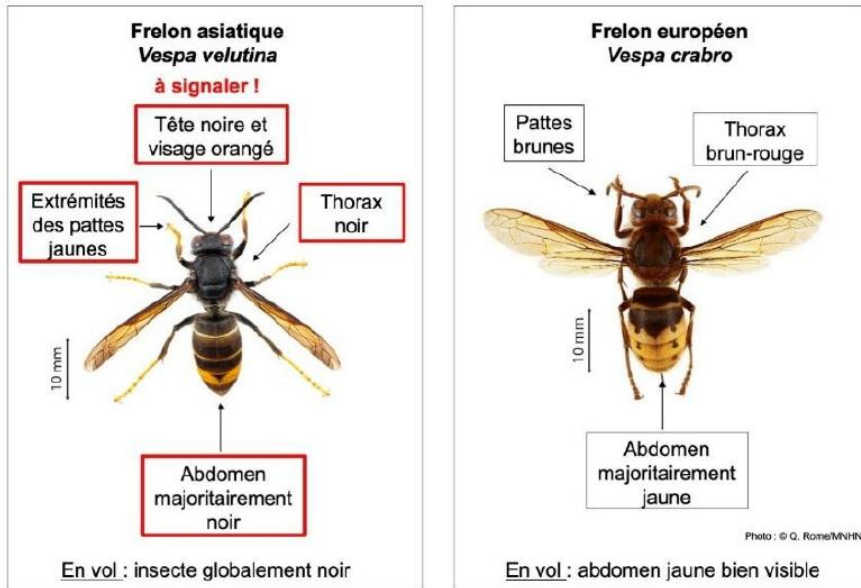
Les captages *La Côte*, *Rialet* et *Les Noutes*, disposent chacun d'une installation de traitement UV. L'eau des captages *Praly* n'est pas traitée, tout comme l'eau des puits *Au Bois* et *En Cudré*. L'eau en provenance de Romont est aussi traitée par ultraviolet au sein de son réseau. L'eau des ressources de Montagny n'est en revanche pas traitée.

### Adresse pour renseignements complémentaires :

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de l'Administration communale en charge de la distribution d'eau potable.



# LE FRELON ASIATIQUE



## Pourquoi est-ce un problème ?

Le frelon asiatique est un prédateur redoutable pour les insectes : papillons, abeilles sauvages, araignées, etc. mais également pour les abeilles domestiques. Il exerce une énorme pression sur les pollinisateurs, ce qui peut affecter gravement la pollinisation des cultures et des plantes sauvages. Cela entraîne des répercussions importantes sur l'agriculture locale et la diversité des espèces végétales.

## Comportement à adopter en cas de présence du frelon asiatique

Bien que le frelon asiatique ne soit pas particulièrement agressif envers l'Homme, il peut devenir dangereux lorsqu'il se sent menacé, c'est pourquoi il ne faut pas s'approcher des nids. Ne tentez pas de détruire un nid vous-même. Cela pourrait entraîner une réaction défensive de la colonie.

## Prise en charge des frais

La destruction du nid situé sur une propriété privée ainsi que les frais y relatifs incombent au propriétaire. Il est fortement conseillé de contacter votre compagnie d'assurance afin de s'assurer que les frais peuvent être pris en charge

## Il est arrivé à Châtonnaye !

En octobre 2024, un rucher situé sur la commune de Châtonnaye a été la cible du frelon asiatique. Après une lutte acharnée de plusieurs apiculteurs et riverains, deux nids ont été trouvés mais un seul a pu être détruit avant le départ des futures reines fondatrices. Les futures reines fondatrices du deuxième nid ont probablement pu quitter celui-ci pour se protéger de l'hiver.

Ouvrez l'œil



Dès à présent et jusqu'à début mai, surveillez vos avants toits, cabanons, couverts, granges etc...

1. Si vous apercevez un individu ou un nid primaire, faites une photo ou une vidéo
2. Annoncez sur [www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch) ou contactez le délégué

La société d'apiculture de la Glâne se tient à votre disposition.

Délégué pour la Glâne :

Sébastien Gillon 079 328 92 43 [sebagillon90@gmail.com](mailto:sebagillon90@gmail.com)



## Gestion des plantes exotiques (néophytes) envahissantes



Chaque propriétaire doit éviter de planter des espèces envahissantes, adopter un bon comportement (choix judicieux des plantes d'ornement, éradication volontaire sur leurs terrains) et doit signaler les nouveaux foyers d'invasion.

L'élimination des déchets verts provenant de plantes envahissantes (laurelle ou laurier-cerise, buddleia, bambou, sumac de Virginie, etc.) doit se faire correctement. Les compostières professionnelles ne sont actuellement pas en mesure de garantir une stérilisation complète du compost et préfèrent donc refuser les résidus de plantes envahissantes. C'est pourquoi tous ces déchets doivent être éliminés par incinération et en aucun cas jetés en pleine nature. Les dépôts sauvages sont à l'origine de nombreux foyers d'invasion.



*La laurelle ou laurier-cerise peut se développer dans de nouveaux endroits à cause des dépôts sauvages de déchets de taille.*



S.O.S pour nos Poilus

### Animal disparu

Les avis de disparition et de découverte peuvent être rédigés sur internet gérés et comparés aux avis existants.

 **stmz**  
Centre Suisse d'appels pour animaux

[www.stmzsh](http://www.stmzsh)

**Service bénévole 24 heures sur 24 par téléphone :**

Animaux trouvés : 0848 357 358

Animaux disparus : 0900 357 358

# Permanence Énergie

## Rénovez futé avec un conseil gratuit en rénovation énergétique

Vous avez un projet de rénovation dans le canton de Fribourg et besoin de conseils ?

Que vous soyez au début de votre réflexion ou déjà engagé-es dans des travaux, venez bénéficier de conseils gratuits et personnalisés dispensés par des expert-es en rénovation énergétique.

Isolation, chauffage, économies d'énergie, priorités de travaux, aides financières : des spécialistes sont là pour vous guider, avec ou sans rendez-vous.

La Permanence Énergie a lieu à Fribourg, sur le site de Bluefactory.

Pour en savoir plus sur les prochaines dates et pour s'inscrire



© TRANSFORM

**Risque d'incendie!**

Les batteries et les appareils électriques doivent être rapportés au point de vente ou de collecte.

[risqueincendie.ch](http://risqueincendie.ch)

**Quel est le point commun entre ces objets ?**

**Ils contiennent une batterie au lithium-ion !**

## Le coin des sociétés



*Aux mille et un livres*

- BIBLIOTHÈQUE DE CHÂTONNAYE -

Bibliothèque intercommunale  
Ancien Bâtiment scolaire  
Route de Romont 4  
1553 Châtonnaye

biblioct@gmail.com

La bibliothèque est ouverte à toute la population des communes de Châtonnaye et Torny, ainsi que pour les communes avoisinantes, enfants et adultes. Nous offrons des ouvertures spéciales et des animations pour les écoles.

### Plus de 9000 livres !

BD enfants/jeunesse/ados/adultes  
Documentaires  
Romans jeunesse  
Romans ados et adultes  
Mangas  
Albums bébés, enfants et albums-jeux

#### Prix des abonnements :

-enfants, apprentis, étudiants : **5.-fr. par an**

-adultes : **20.-fr. par an**

**Prêt :** 6 livres pour une durée d'environ 1 mois.

#### Horaires :

**Mardi de 18.00 à 19.30**

**Mercredi de 13.00 à 14.00**

**Samedi de 9.30 à 11.00**

Vacances scolaires durant l'année : ouvert uniquement le samedi.

Durant l'été : horaire spécial affiché sur la porte de la bibliothèque ou sur le site des communes.

La bibliothèque est fermée les jours fériés.

Nous vous attendons avec plaisir !  
Retrouvez-nous sur Instagram !



biblio\_aux1001livres

Chœur mixte

**30 ans de fusion en 2026**

Ste. Anne et St. Nicolas



Répétitions : tous les lundis



Voilà 30 ans que le chœur mixte Sainte-Anne & Saint-Nicolas a fusionné : 30 ans de chants, de partage et de rires. Si l'envie de chanter vous prend, venez nous rejoindre !

Nous répétons les lundis à 20h, à la salle de répétition de Châtonnaye.  
Pour tout renseignement, n'hésitez pas à  
contacter notre présidente, Mme Anita Brahier,  
au 079 686.43.45

Cette année, le chœur aura également la joie de célébrer deux de ses membres :

**Madame Mireille Python et  
Monsieur Benedikt Python**

qui recevront, le 20 septembre 2026, leur médaille Benemerenti, une distinction qui récompense 40 ans de chant et d'engagement au service de la paroisse.





**Ensemble vocal depuis 1997 – 29<sup>e</sup> édition**

**Directeur : Jean-Marie Marchon**

- ☀️ **Qu'est-ce ?** Un chœur dynamique et enthousiaste réunissant des enfants, des jeunes, passionnés par le chant et la musique cherchant des membres motivés.
- 👥 **Pour qui ?** Tous les enfants et jeunes dès la 2H scolaire
- 📍 **Où ?** À la nouvelle école de Châttonnaye, salle ȳ
- 📅 **Quand ?** Tous les mardis, à partir du 9 septembre 2025  
 😊 2H à 6H : 16h30 – 17h30  
 😊 Dès la 7H : 16h45 – 17h45  
 👥 Comité des grands motivés : 17h45 – 18h00  
*Un petit moment supplémentaire pour les plus investis ; mise en place de projets spéciaux, idées créatives et responsabilités musicales ! 🎵*

🚫 **Pas de répète durant les vacances scolaires fribourgeoises**

🧑 **Avec qui ?** Jean-Marie Marchon, *chef de chœur expérimenté, pédagogue passionné et inspirant*

💰 **Combien ça coûte ?** 📦 Gratuit  
 😊 *Une petite vente est prévue dans l'année pour soutenir nos activités.*

🎵 **Au programme :** **Concert 29.05.26 Eglise de Torny-le-Petit, 19h30**  
 Chants à plusieurs voix (profanes et religieux)  
 Canons, chansons a cappella ou accompagnées  
 Travail de la voix, intonation, body percussion  
 Initiation au human beatbox et au yodel  
 Concerts et moments musicaux partagés 🎤  
 🎵 Pour les plus grands et motivés : participation au comité  
 ⚠️ *Camp de la FFC possible dès la 5H (octobre)*



📍 **Envie d'en savoir plus pour nous rejoindre ?**

📍 *Chemin du Grand-Rain 22, 1553 Châttonnaye*

☎️ 079 546 83 74

✉️ jamm@bluewin.ch

🌈 **Rejoignez Les Zéphyr's et vivez une aventure musicale unique, joyeuse et inspirante !**

**Votre voix a sa place parmi nous ! ✨**



## SOCIÉTÉ DE JEUNESSE



**1ER MAI**  
**JEUNESSE DE CHÂTONNAYE**

**VENDREDIS 24 AVRIL ET 1 MAI DÈS 19H**  
**SAMEDIS 25 AVRIL ET 2 MAI DÈS 9H30**

**Passage du bas au haut du village**

ENVIE D'ACCUEILLIR LA JEUNESSE POUR UN REPAS ?  
CONTACT: SIMON CONUS: 079 228 34 45

À l'occasion de la Fête nationale suisse, la Commune, le restaurant de la Croix-Blanche et la Jeunesse de Châtonnaye vous invitent à partager un moment convivial et festif, placé sous le signe du rassemblement et de la tradition.

Tout au long de la journée, petits et grands pourront profiter d'animations des sociétés de l'USL, de moments de rencontre et d'une ambiance chaleureuse.

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux pour célébrer ensemble cette belle journée du 1er août !

## 13 septembre

La Jeunesse de Châtonnaye a le plaisir de vous convier à la traditionnelle fête de la Bénichon. Cette journée festive sera l'occasion de partager un moment convivial autour des traditions fribourgeoises, dans une ambiance chaleureuse et authentique.

Pour le repas, le menu de Bénichon sera préparé par le restaurant de la Croix-Blanche, qui mettra son savoir-faire au service des saveurs et des traditions de notre région.



La Jeunesse de Châtonnaye se réjouit de vous accueillir nombreux pour partager cette belle journée de fête et de tradition.



## Fanfare l'Echo des Roches de Châtonnaye

[www.fanfare-chatonnaye.ch](http://www.fanfare-chatonnaye.ch)

### *Nos prochains concerts et Fêtes*

- 2 et 3 mai 2026 - Fête des Musiques de la Glâne au Châtelard
- 1<sup>er</sup> août 2026 - Fête nationale à Châtonnaye
- 15 et 16 août 2026 - Fête des Saisons à Tavannes
- 3 octobre 2026 - l'EchOberFest & son Marché
- 10 octobre 2026 - concert pour les 125 ans de La Cigonia de Prez



## Envie de jouer

Notre école de musique donne des cours :

- éveil musical dès l'âge de 4 ans
- instrument, enfant dès 7 ans

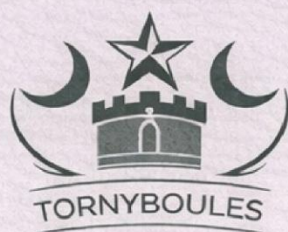
\* visitez la page de présentation  
de notre Ecole de Musique :

Contact :

Audrey Goumaz - 077 487 49 26


✉ [info@fanfare-chatonnaye.ch](mailto:info@fanfare-chatonnaye.ch)








# AMICALE DE PÉTANQUE TORNIBOULES


TOUS LES JEUDIS D'AVRIL À OCTOBRE


 Inscriptions pour la **mêlée** : 19h00

 2 matchs par soirée

 **Cabane forestière de Middel**  
Pistes de pétanque de Tornyboules


 Buvette - grillades

 Tournoi annuel

 Pique-nique des familles

ACCESSIBLE À TOUS ET AMBIANCE


## CONTACT

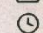
 079 640 93 70

Stéphane Joye  
Président




## TOURNOI DE PÉTANQUE


 **Samedi 5 septembre 2026**


 Début du tournoi : **8h30**

 **Cabane forestière de Middel**  
Pistes de pétanque de Tornyboules

 **30 CHF par équipe**, Prix pour les 16 premiers classés

### CONTACT

 **Régis Longchamp**

 079 543 37 33  
longchamp@bluewin.ch

Se recommande l'amicale de Tornyboules



La troupe de théâtre des Uns'contournables prépare son prochain spectacle et se réjouit de vous retrouver nombreux.

**Réservez déjà les dates dans vos agendas :**  
**vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 novembre**  
**ainsi que le week-end suivant**  
**les jeudi 26, vendredi 27 et samedi 28 novembre.**

**Au plaisir de vous accueillir !**

### **La Famille au Jardin**

Foyer de jour pour personnes  
atteintes de troubles de la mémoire

1717 St. Ursen | 1633 Marsens



**Nous recherchons des  
BENVOLES**

**Pour l'accompagnement de nos hôtes  
Pour cuisiner  
Pour les transports**

**Renseignements  
tél. 026 321 20 13 - [info@la-famille-au-jardin.ch](mailto:info@la-famille-au-jardin.ch)**



**Obtenir un conseil parents – enfants, familles**

026 565 01 16

[puericulture@sante-glane.ch](mailto:puericulture@sante-glane.ch)

026 321 48 70

[contact@educationfamiliale.ch](mailto:contact@educationfamiliale.ch)

**Commander un repas à domicile**

Contactez directement votre commune de domicile

**Profiter du traitement de mon linge**

026 565 00 00

[www.sante-glane.ch/hotellerie](http://www.sante-glane.ch/hotellerie)

**Bénéficier de l'aide ou de soins à domicile**

026 565 00 01

Horaires : 7h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00

En dehors de ces heures, laissez un message sur le répondeur

[asdg@sante-glane.ch](mailto:asdg@sante-glane.ch)

**Demander une indemnité pour proche aidant-e**

026 565 01 00

Horaires : 7h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00

[asdg@sante-glane.ch](mailto:asdg@sante-glane.ch)

**S'inscrire au foyer de jour**

026 565 00 00

Horaire : 08h00 – 11h30 et 13h30 – 17h00 en semaine uniquement

[rsg@sante-glane.ch](mailto:rsg@sante-glane.ch)

**Demander un court séjour et/ou s'inscrire dans un EMS**

026 565 00 00

Horaire : 08h00 – 11h30 et 13h30 – 17h00 en semaine uniquement

Les demandes seront transmises à l'infirmier-ère de liaison qui coordonne la disponibilité des lits en Glâne

[rsg@sante-glane.ch](mailto:rsg@sante-glane.ch)



## Lieu d'accueil, de rencontre et de jeux pour les familles et leurs enfants de 0 à 4 ans

Lieu d'accueil, de rencontre et de jeux pour les familles et leurs enfants de 0 à 4 ans

*La Maison des Pitchounes*

**lundi 14h00 à 17h30  
mercredi 9h00 à 11h30**

sans inscription et gratuit

Rte du Château 126 1680 Romont [www.lamaisondespitchounes.ch](http://www.lamaisondespitchounes.ch)

## CHAPERON ROUGE Service de garde d'enfants à domicile

Croix-Rouge fribourgeoise  
Freiburgisches Rotes Kreuz  
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



### Une situation d'urgence?

- Votre enfant est malade ou accidenté et vous devez aller au travail?
- Votre système habituel de garde fait défaut et vous devez absolument vous absenter?
- Vous êtes malade ou indisponible et ne pouvez vous occuper de vos enfants?
- Vous traversez une période difficile et avez besoin d'une solution de garde en urgence?

### Il existe une solution

Le Chaperon Rouge: un service de garde d'enfants rapide et fiable  
En cas d'urgence, une garde d'enfants expérimentée, formée et employée par la Croix-Rouge fribourgeoise se rend très rapidement à votre domicile.

Elle veille au bien-être de votre enfant de manière professionnelle, joue avec lui, prépare les repas, l'accompagne éventuellement à l'école. S'il est malade, elle observe l'évolution de son état et si nécessaire lui administre les médicaments convenus avec vous.

Avec nous, votre enfant sera entre de bonnes mains.



### VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE :

- DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H30 A 11H30 AU 026 347 39 49
- DU DIMANCHE AU JEDUI DE 20H A 21H AU 076 347 39 49 POUR LES URGENCES DU LENDEMAIN

**CHAPERON.ROUGE@CROIX-ROUGE.FR.CH**  
**WWW.CROIX-ROUGE.FR.CH**



## AES VACANCES

Les accueils extrascolaires (AES) de Châtonnaye-Torny, Villaz, et Villorsonnens se sont regroupés pour vous proposer un « AES VACANCES », prenant en charge vos enfants de la 1H à la 8H.

Vous pouvez y inscrire vos enfants à la demi-journée ou à la journée, avec ou sans le repas de midi.

Internet : <https://www.chatonnaye.ch>

Les accueils se font selon le tournus suivant et **uniquement si le nombre d'enfants est suffisant**

Juillet	Villaz	du 13 au 24 juillet 2026
Août	Châtonnaye-Torny	du 17 au 26 août 2026
Octobre	Villorsonnens	du 12 au 23 octobre 2026

Les tarifs seront les mêmes que pour l'AES de la commune de domicile durant les semaines scolaires, indépendamment du lieu d'accueil ; il en est de même pour les subventions octroyées.



SPoMi : 026 305 15 26  
[www.passeportsuisse.ch](http://www.passeportsuisse.ch)

### Autorisation de voyage

Votre enfant doit franchir la frontière ?

En période de vacances, il arrive fréquemment que des enfants se rendent à l'étranger en compagnie d'un parent. Dans ce cas, les adultes qui prennent en charge ces enfants devront se munir d'une autorisation des détenteurs de l'autorité parentale afin d'éviter des problèmes lors des passages aux frontières. Le formulaire est disponible sur le site internet de la commune et au secrétariat communal.



**LE COIN SOCIAL**

Bienvenue à nos aîné(e)s et nos jeunes retraité(e)s !

**Petit rappel de nos activités mensuelles**



**Chaque 2<sup>ème</sup> mardi du mois, nous vous attendons dès 13h30 à la buvette du foot pour un après-midi d'échange et de rencontre.**

## La prochaine animation est prévue le 12 mai

Au programme :

- balade en forêt ou pour les moins sportifs, une ou plusieurs parties de cartes
- traditionnel goûter

## 13 mai

**Sortie des aînés au Comptoir de Romont**, proposée par la commune de Châtonnaye.

Pour les personnes qui le souhaitent, nous serons présentes pour organiser le covoiturage (voir invitation)

## 9 juin

**Broche annuelle pour clôturer la saison**

Vous voudrez bien vous inscrire en vue de planifier l'intendance.

(Bulletin d'inscription déjà en votre possession ou disponible auprès des responsables).

Nous espérons vous rencontrer nombreux et nombreuses à nos activités !

**Rappelons-le : jeunes retraité(e)s, soyez les bienvenus ! Que vous vous sentiez encore vert comme un tilleul ou simplement jeune d'esprit, sachez qu'ici, chacun garde ses 20 ans au fond du cœur !**

Pour le Groupement des Aînés :  
Marie-France 079/663 76 55  
Denise 079/569 29 72



TABLES  
CONVIVIALES

**Être aidé  
 quand  
 on aide**

**Aide aux proches**

Vous vous occupez régulièrement à domicile de votre conjoint ou parent âgé, malade ou en fin de vie ?  
 Notre personnel qualifié et expérimenté prend soin ponctuellement ou régulièrement de votre proche en votre absence.

Que ce soit pour reprendre votre souffle, un impératif, des vacances, un rendez-vous médical ou de loisir, ou toute autre raison, **vous avez la possibilité de faire appel à notre service de relève.**

**N'hésitez pas  
 à nous contacter**

**026 347 39 79**

Du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30

Croix-Rouge fribourgeoise  
 Aide aux proches



Rue G.-Techtermann 2  
 1701 Fribourg

**aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch**



ETAT DE FRIBOURG  
 STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS  
 Direktion für Gesundheit und Soziales GSD



Gesundheitsförderung Schweiz  
 Promotion Santé Suisse  
 Promozione Salute Svizzera

Si vous préférez être contacté, retournez-nous le bon ci-dessous dûment rempli par courrier ou par e-mail.



**— BON —**  
**3 HEURES**  
**GRATUITES**

**POUR NOTRE SERVICE DE RELÈVE**

1 bon par famille

Nom : .....

Prénom : .....

N° de téléphone : .....

Adresse : .....

.....

NPA et Lieu : .....

E-mail : .....

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Administration communale

Lundi : 13h30 - 18h30 - Jeudi : 8h00 – 11h30  
Tél. 026 658 12 37 ou sur rendez-vous  
[commune@chatonnaye.ch](mailto:commune@chatonnaye.ch)

### Service des finances

Lundi : 13h30 - 18h30 - Jeudi : 8h00 – 11h30  
Tél. 026 658 12 37  
[caisse@chatonnaye.ch](mailto:caisse@chatonnaye.ch)

### Contrôle des habitants

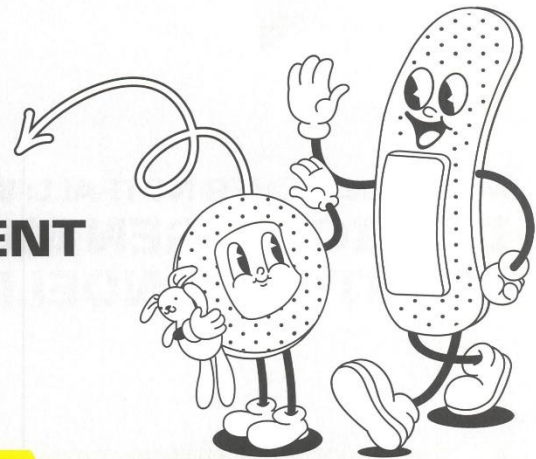
Lundi : 13h30 - 18h30 ou jeudi sur rendez-vous  
Tél. 026 658 12 37  
[controle.habitant@chatonnaye.ch](mailto:controle.habitant@chatonnaye.ch)

### Déchetterie Chemin de Chaussy 5

Mardi 17h00 – 19h30 Fermeture du portail à 19h20  
Jeudi 17h00 – 19h30 Fermeture du portail à 19h20  
Samedi 08h30 - 11h30 Fermeture du portail à 11h20  
[administration@dechetterie.chatonnaye.ch](mailto:administration@dechetterie.chatonnaye.ch)



# URGENCE MÉDICALE: QUE FAIRE ? LE BON COMPORTEMENT AU BON MOMENT



→ **ALLER À LA PHARMACIE**  
→ **OU APPELER LA PHARMACIE DE GARDE**  
**0900 146 146\***

→ **ALLER À LA PHARMACIE**  
→ **OU APPELER LA PHARMACIE DE GARDE**  
**0900 146 146\***

\*CHF 2.-/min

**Adultes**  
**PAR EXEMPLE**

- Symptômes récents supportables
- Piqûre ou brûlure légère
- Boutons ou rougeurs
- Toux, rhume, maux de gorge, maux de tête légers



**Enfants de 0 - 16 ans**  
**PAR EXEMPLE**

- Symptômes récents supportables
- Piqûre ou brûlure légère
- Boutons ou rougeurs
- Toux, rhume, maux de gorge



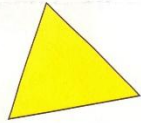
→ **APPELER VOTRE MÉDECIN TRAITANT·E**  
→ **OU LA GARDE MÉDICALE 0800 170 171**  
→ **OU SE RENDRE DANS UNE PERMANENCE**

→ **APPELER VOTRE PÉDIATRE**  
→ **OU LA KIDSHOTLINE**  
**0900 268 001\***

\*CHF 2.99/min, max CHF 29.90/appe

**Adultes**  
**PAR EXEMPLE**

- Symptômes persistants
- Douleurs aiguës ou chroniques
- Coupures et blessures
- Fracture ou entorse
- Boutons ou rougeurs avec fièvre



**Enfants de 0 - 16 ans**  
**PAR EXEMPLE**

- Symptômes persistants
- Fièvre persistante
- État général diminué
- Vomissements ou diarrhée

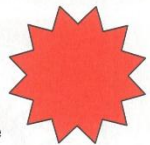


→ **ALLER AUX URGENCES**  
→ **OU APPELER LE 144**

→ **ALLER AUX URGENCES PÉDIATRIQUES,**  
**SITES HFR FRIBOURG - HÔPITAL CANTONAL**  
**OU HIB PAYERNE**  
→ **OU APPELER LE 144**

**Adultes**  
**PAR EXEMPLE**

- Difficulté respiratoire
- Douleur à la poitrine
- Perte de connaissance, paralysie
- Importante perte de sang



**Enfants de 0 - 16 ans**  
**PAR EXEMPLE**

- Difficulté respiratoire
- Convulsion ou perte de connaissance
- Importante perte de sang
- Vomissements ou diarrhée avec déshydratation
- Fièvre (0 - 3 mois)
- Fracture



[www.fr.ch/urgence](http://www.fr.ch/urgence)

